CATALOGUE FORMATION ÉLUS ET PROFESSIONNELS

Agréé pour la formation des élus depuis 2004

2019

Développez vos compétences - Travaillez en équipe - Renforcez vos domaines d'expertise - Donnez de la visibilité à vos projets - Echangez sur vos problématiques - Trouvez des réponses à vos questions.

RÉSERVÉ AUX UDCCAS

DONNEZ-VOUS LA CHANCE DE RÉUSSIR.

La formation est une chance,
La formation est un droit.

uncass

L'ABS, UN OUTIL AU SERVICE DES POLITIQUES DE MAINTIEN À DOMICILE
DES PERSONNES AGEES.....p3
L'ABS, UN OUTIL STRATEGIQUE POUR ELABORER,OPTIMISER OU REPENSER SA POLITIQUE
PETITE ENFANCE p4
L'ABS : UN OUTIL DE PROSPECTIVE POUR CONSTRUIRE UNE POLITIQUE SOCIALE
ADAPTÉE À MON INTERCOMMUNALITÉ P5

NOUVEAU : ACCUEILLIR, DOMICILIER ACCOMPAGNER LE PUBLIC DES GENS DU VOYAGE ..P6
LA DOMICILIATION : COMMENT MIEUX RÉPONDRE
AUX BESOINS DU TERRITOIRE ? p7
L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES EN PRÉCARITÉ p9
L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL : UN DROIT OPPOSABLE p10
LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES p11
AMÉLIORER L'ACCUEIL : INITIATION D'UNE DÉMARCHE QUALITÉ EN CCAS
(MODULE ENCADRANT) p12
ACCUEIL DES USAGERS : GESTION DES PUBLICS DIFFICILES
(MODULE AGENT) p13
INNOVATION SOCIALE : COMMENT INSCRIRE SES PROJETS DANS CETTE DÉMARCHE.....p15
NOUVEAU : QUELS DROITS ET RESSOURCES POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES.....p16
MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER
LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET LEURS AIDANTS p17

OPTIMISER ET SÉCURISER LES CHARGES SOCIALES
ET EXONÉRATIONS "AIDE À DOMICILE" DES CCAS.....p18
NOUVEAU/ATELIER : COMMENT MOTIVER SES ÉQUIPES D'AIDE À DOMICILE :
LE RENFORCEMENT DE L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE LIÉE À LA SPÉCIFICITÉ
DU SERVICE PUBLIC p19
LE DÉPLOIEMENT D'UN PROJET DE CHANGEMENT EN SAAD.....p19
COMMENT S'APPUYER SUR LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION (INTERNE ET EXTERNE)
OU D'UN AUDIT QUALITÉ POUR FAVORISER LA MOBILISATION
DES ÉQUIPES DU CCAS/CIAS p21
NOUVEAU : ACQUÉRIR LES CLÉS DE LECTURE ET DE COMPRÉHENSION DE LA LOI ASV.....p22
NOUVEAU : LE CADRE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE DES ÉCRITS PROFESSIONNELS
DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL.....p23

ATELIER : OBTENIR DES FINANCEMENTS EUROPÉENS SUR VOTRE TERRITOIRE,
MÉTHODE ET OUTILS.....p24
PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LES SERVICES DES CCAS/CIAS :
DU DIAGNOSTIC AU PLAN D'ACTION p25

TARIFS PAR PARTICIPANTS POUR LES FORMATIONS DÉCENTRALISÉES EN UDCCAS (REPAS INCLUS)

COLLÈGE	FORMATION 1 JOUR	FORMATION 2 JOURS	FORMATION 3 JOURS
- de 5 000 habitants	150 €	220 €	300 €
de 5 à 20 000 habitants	290 €	350 €	480 €
+ de 20 000 habitants	395 €	595 €	695 €

ÉLU(E)S

PROFESSIONNEL(LE)S
Gestionnaire de SAD/SAP directeur(trice) de CCAS/CIAS, responsable SAAD, responsable pôle/service gérontologique), binôme élu/technicien

Les ABS thématiques

L'ABS, UN OUTIL AU SERVICE DES POLITIQUES DE MAINTIEN à DOMICILE DES PERSONNES AGEES

1 OBJECTIFS

Savoir élaborer un diagnostic des besoins des personnes âgées en général et en matière de service à domicile en particulier ; déterminer en conséquence sa politique de maintien à domicile
Comprendre le contexte communal et intercommunal de la politique gérontologique et du SAAD
Savoir positionner le service du CCAS
Élaborer un diagnostic des besoins des personnes âgées en général et en matière de service à domicile en particulier
Déterminer sa politique de maintien à domicile (piste d'actions pour le service)

2 CONTENU

Le contexte communal/intercommunal actuel de la politique gérontologique
Méthodologie : analyser son activité, les besoins des usagers actuels et futurs
Construire un tableau de bord d'indicateurs nécessaires au diagnostic des besoins (données de contexte, données d'activité du service, données d'évaluation du service)
Etablir une feuille de route

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques
Outils pratiques
Travaux en groupes à partir d'exemples et recherche

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module de formation "Elaboration et validation du projet d'ABS du CCAS"

LIEU

UDCCAS

DURÉE

1 jour

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Christine LESOUDEER

ÉLU(E)S

PROFESSIONNEL(LE)S

Elu(e), directeur(trice), responsable service petite enfance, directeur(trice) de structure, chargé(e) mission/de projet secteur petite enfance / soutien à la parentalité

L'ABS, UN OUTIL STRATEGIQUE POUR ELABORER, OPTIMISER OU REPENSER SA POLITIQUE PETITE ENFANCE

1 OBJECTIFS

Savoir déterminer les enjeux et les hypothèses de l'ABS thématique Petite enfance
Savoir élaborer un diagnostic des besoins de garde potentiels au regard des différents données et indicateurs du territoire
Savoir identifier de manière quantitative et qualitative l'offre de garde présente sur le territoire
Construire une analyse partagée des besoins, définir des préconisations et dégager des priorités d'actions

2 CONTENU

Les principales caractéristiques démographiques du territoire
Méthodologie : identifier les données de contexte, données d'activités, de satisfaction, besoins exprimés par les familles et les professionnels
Construire une analyse partagée des besoins
Etablir une feuille de route

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques
Outils pratiques
Travaux en groupes et recherche

PRÉREQUIS

Avoir suivi le module de formation « Elaboration et validation du projet d'ABS du CCAS"

LIEU

UDCCAS

DURÉE

1 jour

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Eric THERY

ÉLU(E)S
PROFESSIONNEL(LE)S

Elu(e) et administrateur(trice) des CCAS/CIAS, directeur(trice), cabinet

L'ABS : UN OUTIL DE PROSPECTIVE POUR CONSTRUIRE UNE POLITIQUE SOCIALE ADAPTÉE À MON INTERCOMMUNALITÉ

1 OBJECTIFS

Comprendre les implications du nouveau cadre légal de l'ABS
Disposer d'un outil de connaissance pour construire sa politique d'action sociale à l'échelle intercommunale
Disposer d'un outil de prospective : ma ville/mon intercommunalité en 2018 ?
Utiliser l'ABS pour construire/conforter le partenariat : le CCAS/CIAS comme pilote de l'action sociale intercommunale

2 CONTENU

Les enjeux stratégiques de l'ABS
- L'ABS comme outil d'aide à la décision
- L'ABS comme moyen de positionnement du CCAS/CIAS
- L'ABS au service de l'action

Les étapes de l'ABS (méthodologie) : une démarche pluriannuelle
- Un diagnostic pour comprendre les dynamiques et la diversité du territoire
- Une confrontation des besoins de la population à l'offre de services aux habitants
- Des approches thématiques planifiées dans le temps pour dégager des préconisations et priorités d'actions

Le partenariat et les exploitations de l'ABS
- L'analyse partagée pour adapter collectivement la réponse
- L'ABS : un outil de communication
- Les suites données à l'ABS : utiliser l'ABS sur la durée d'un mandat

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Outils pratiques, apports méthodologiques
Illustrations à partir des réalités de territoires des stagiaires

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

Paris - UNCCAS
UDCCAS

DURÉE

1 jour

DATES

De 10h00 à 17h00
5 avril 2018

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Stéphanie BIGO

TARIFS PAR STRATES DE POPULATION

5 000 habitants et < : 215 €
5 000 à 20 000 habitants : 320 €
> à 20 000 habitants : 395 €

ÉLU(E)S
PROFESSIONNEL(LE)S
Elu(e) à l'action sociale, administrateur(trice), directeur(trice), cadre intermédiaire, agent

NOUVEAU : ACCUEILLIR, DOMICILIER, ACCOMPAGNER LE PUBLIC DES GENS DU VOYAGE

1 OBJECTIFS

Savoir appréhender leur statut administratif et ses conséquences (domiciliation…)
Savoir mettre en place une politique d'accueil des gens du voyage : accueil et habitat

2 CONTENU

Gens du voyage : des représentations à la réalité
Les gens du voyage : représentations, caractéristiques principales, définition juridique
Le statut administratif, les titres de circulation
La commune de rattachement/l'élection de domicile
Les conséquences discriminatoires, en interne et en externe
L'accueil et l'habitat des gens du voyage : vers un droit au logement
Quelques notions : l'itinérance, la caravane, les processus de mobilité et les modes d'habitat
La réglementation du stationnement des caravanes, sur le domaine public routier et sur le reste du territoire
L'accueil et l'habitat des gens du voyage : historique, la loi besson, un nouveau domaine à construire

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés d'exemples
Présentation du document intitulé « le traitement administratif des gens du voyage en France : deux siècles de législation spécifique 1789-2016 »

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

UDCCAS et intra

DURÉE

1 jour

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Jérôme WEINHARD

TARIFS SUR DEMANDE

Les CCAS, les CIAS, les organismes domiciliataires habilités par le préfet et les services déconcentrés de l'Etat.

LA DOMICILIATION : COMMENT MIEUX RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE ?

1 OBJECTIFS

Malgré l'élaboration de schémas départementaux de la domiciliation par les préfets, les liens entre organismes domiciliataires restent souvent insuffisants. Or, le dispositif de domiciliation pose de grandes questions en termes d'organisation territoriale :
pour une meilleure réponse aux personnes domiciliées, il est essentiel pour les acteurs en présence de maitriser le cadre, mais aussi de mieux se connaitre pour co-construire un shéma de coopération de travail au quotidien.

2 CONTENU

Maitriser le cadre légal de la domiciliation, résultat de plusieurs évolutions législatives (loi DALO de 2007, loi ALUR de 2014 et les autres textes impactant le dispositif).
Mieux appréhender les principes d'organisation d'un service de domiciliation : accueil et évaluation de la demande, gestion du courrier, accompagnement social des personnes domiciliées, publics spécifiques.
Mieux connaitre les acteurs du territoire, les différentes pratiques du territoire et les problématiques qu'ils rencontrent : CCAS de villes centres, territoires ruraux, associations spécialisées... afin de faciliter les échanges à venir et définir les modes de coopération.
Confronter les regards pour mieux cerner les besoins et adapter les pratiques : suggérer des pistes d'action.

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissance sur le territoire donné
Dynamique collaborative de co-construction

Livrables :
Cartographie des acteurs en présence
Les pistes d'action des modalités coopération territoriales possibles

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

Cet atelier peut être proposé par les UDCCAS, les DDCS ou par tout autre organisme domiciliataire

DURÉE

1 jour

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Adeline FIRMIN

L'ACCÈS aux SOINS

réalisé avec le soutien de la Fondation MACIF

À TÉLÉCHARGER SUR WWW.UNCCAS.ORG

FONDATION MACIF

unccas

Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale

ÉLU(E)S
PROFESSIONNEL(LE)S
Elu(e), directeur(trice), travailleur(se) sociale

L'ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES EN PRÉCARITÉ

1 OBJECTIFS

Acquérir une bonne compréhension de l'architecture générale de l'accès aux soins
Connaître les conditions d'ouverture des droits en fonction du statut administratif de l'interlocuteur
Savoir orienter les personnes pour l'ouverture des droits mais également effectuer les démarches pertinentes pour défendre des personnes lésées

2 CONTENU

- Rappel de l'architecture globale du système de santé et des dispositifs d'aides réservées aux publics fragilisés (Organisation Dispositifs d'aide (CMU - Complémentaire santé - AME et dispositif de soins urgents et vitaux -DUSV)
- La réforme PUMA
- L'accès aux soins des personnes en précarité
  Actions/acteurs pour favoriser l'accès aux soins : actions du CCAS/CIAS (instruction, aide financière ...) , les commissions d'action sanitaire et sociale, les permanences d'accès aux soins de santé (PASS), les équipes mobiles psychiatrie-précarité (EMPP), les centres de santé
  Publics : détenus, mineurs étrangers à charge de l'assuré, étrangers sans papiers, droit au séjour des étrangers malades
  Les refus de soins et les recours : instances, commissions des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge, défenseur des droits, DGCCRF, recours juridictionnels, aide juridictionnelle

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exemples
Etude de cas pratiques
Echange d'expériences

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

UDCCAS

DURÉE

1 jour

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

UNCCAS

ÉLU(E)S
PROFESSIONNEL(LE)S
Elu(e) et administrateur(trice) des CCAS/CIAS, directeur(trice), responsable de service, travailleur social

L'ACCÈS AU LOGEMENT SOCIAL : UN DROIT OPPOSABLE

1 OBJECTIFS

Maîtriser le cadre de la réglementation encadrant l'accès au logement social et privé
Maîtriser les différents dispositifs d'accès au logement social
Savoir gérer les différentes situations d'accès au logement social en fonction des bénéficiaires

2 CONTENU

L'importance du droit au logement / à l'hébergement
Les conditions d'accès au logement privé et social
La demande de logement social
L'attribution du logement social
Le recours en l'absence d'attribution de logement : La loi "DALO" du 5 mars 2007 et repères historiques
La commission de médiation (saisine, composition, décisions, recours)
Les conséquences de la décision de recevabilité de la commission
La proposition de logement ou d'hébergement et les délais
L'absence de proposition ou la proposition inadaptée : le recours "DALO"

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exemples
Etude de cas pratiques
Echange d'expériences
Exercices pratiques : mise en situation

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

UDCCAS

DURÉE

1 jour

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Adeline FIRMIN

ÉLU(E)S

PROFESSIONNEL(LE)S

Elu(e), directeur(trice), travailleur(e) social(e) et agent administratif en lien avec des personnes en difficulté risquant la perte de leur logement

LES DISPOSITIFS DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES

1 OBJECTIFS

Maîtriser la législation relative à l'expulsion locative
Savoir orienter les personnes selon la chronologie des événements
Repérer et identifier les dispositifs existants et les partenariats à développer

2 CONTENU

Cadre Juridique
- Les régimes juridiques du logement
- L'application de la loi ALUR
- Les logements meublés

Les causes de résiliation du bail
- Les congés
- Le défaut d'assurance
- Les particularités du logement conventionné
- L'impayé et la clause résolutoire

L'impayé de loyer et les outils de prévention de l'expulsion
- L'impayé de loyer et le logement conventionné/non conventionné
- La CCAPEX (nouveau rôle dans le cadre de la loi ALUR), le SIAO, le FSL, la CAF
- Les assurances locatives
- Le DALO

La procédure de surendettement et impayé de loyer

La procédure contentieuse

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports méthodologiques et exemples de communication
Analyse des points positifs et les erreurs à éviter
Réalisation d'exercices pratiques

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

UDCCAS

DURÉE

1 jour

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Adeline FIRMIN

ÉLU(E)S

PROFESSIONNEL(LE)S

Directeur(trice), responsable de CCAS
responsable de l'accueil,responsable Qualité

AMÉLIORER L'ACCUEIL : INITIATION D'UNE DÉMARCHE QUALITÉ EN CCAS (MODULE ENCADRANT)

1 OBJECTIFS

Etre sensibilisé à une démarche centrée sur les usagers
Etre capable de mener une enquête de satisfaction
Etre capable de rédiger ses engagements sur une charte Marianne
Identifier un plan d'amélioration à partir d'une autoévaluation
Organiser la communication

2 CONTENU

Les grands principes d'une démarche qualité : introduction, glossaire, historique, fondamentaux, référentiels, enjeux
Elaboration d'un pré-diagnostic qualité initial adapté à un CCAS : de l'identification des enjeux au plan d'action
Préparation d'une enquête de satisfaction dans un CCAS : détermination des objectifs et cibles, constitution de groupes de travail interdisciplinaires, calendrier, coûts, préparation concrète des questionnaires et des procédures d'enquête, méthodes d'analyse des résultats et communication
La charte Marianne dans un CCAS : engagements, indicateurs de pilotage, exercice d'élaboration d'une charte Marianne applicable à un CCAS, calendrier de mise en œuvre
Label Marianne : les enjeux, les exigences
La conduite du projet qualité : communication, gestion de projet, calendrier, organiser l'implication des collaborateurs (groupes de travail), freins et moteurs, priorités, les modalités d'évaluation et de communication
Elaboration d'outils en lien avec l'accueil des usagers : procédure de traitement des réclamations, procédure d'accueil, gestion des documents

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Exercices/outils pratiques
Echanges entre participants
Nombreux exemples de documentation : charte qualité, procédure, formulaire de recueil de données
Jeu interactif

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

UDCCAS

DURÉE

2 jours

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Philippe ROCHE

PROFESSIONNEL(LE)S
Directeur(trice), Responsable de service, Agent d'accueil, travailleur(se) social(e)

ACCUEIL DES USAGERS : GESTION DES PUBLICS DIFFICILES (MODULE AGENT)

1 OBJECTIFS

Appréhender les situations « stressantes » et mettre en œuvre des boucliers pour y faire face
Distinguer un entretien d'aide d'une démarche classique d'instruction de dossiers
Faire face à une situation d'agressivité en mettant en œuvre des techniques simples de gestion des publics difficiles
Prendre conscience de son rôle dans la gestion des publics difficiles

2 CONTENU

Approche de la notion "d'assertivité"
Les techniques d'entretien d'aide : l'importance de l'écoute
Les outils pour bien communiquer ; les obstacles à la communication
Ce qu'aider veut dire
La gestion du stress et de l'agressivité
L'accueil des publics difficiles
Qu'est-ce qui provoque un conflit et comment le résoudre ?
Comment identifier les personnes difficiles ?
Faire face en 4 étapes

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et méthodologiques
Exercices pratiques, en groupe et en individuel
Mises en situation professionnelle
Échange d'expériences

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

UDCCAS

DURÉE

2 jours

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Béatrice BANSART

Avec le soutien du Groupe

Up

COLLECTION «LES INDISPENSABLES»
DE L'ACTION SOCIALE LOCALE

25€

À COMMANDER SUR WWW.UNCCAS.ORG

LES AIDES FACULTATIVES DES CCAS

TOUT SAVOIR SUR LES AIDES ET SECOURS FINANCIERS DÉLIVRÉS PAR LES CCAS ET LES CIAS

unccas

ÉLU(E)S
PROFESSIONNEL(LE)S
Elu(e), directeur(trice), chargé(e) de projet, responsable de service

INNOVATION SOCIALE : COMMENT INSCRIRE SES PROJETS DANS CETTE DÉMARCHE

1 OBJECTIFS

Comprendre le concept d'Innovation Sociale
Savoir caractériser les démarches et les critères de l'Innovation Sociale
Savoir appréhender les logiques de montage et de suivi des projets
Être capable de développer un écosystème favorable à l'Innovation Sociale

2 CONTENU

Comprendre l'origine, les enjeux, le périmètre et la portée de l'IS
Définir les caractéristiques d'un projet d'IS : objectifs, critères, contenu, évaluation, impact social, …
Ecosystème de l'IS : repérer les acteurs de l'IS pour les modalités de financement, d'accompagnement et étude de projets
Les CCAS et l'IS : comment intégrer l'IS dans son projet
Mise en partage des expériences en CCAS ou ailleurs sur les territoires

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Présentation d'approches et de méthodes
Exemples commentés
Enrichissement collectif des cas et projets individuels
Échanges et témoignages

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

UDCCAS

DURÉE

1 jour

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Grégory AZOULAY

ÉLU(E)S

PROFESSIONNEL(LE)S

Elu(e), irecteur(trice), responsable de service, agent d'accueil, travailleur(se) social(e)

NOUVEAU : QUELS DROITS ET RESSOURCES POUR LES PERSONNES HANDICAPÉES

1 OBJECTIFS

Découvrir le secteur du handicap, son histoire et son évolution
Connaître les droits et les dispositifs d'accompagnement afin d'apporter des réponses personnalisées aux personnes handicapées et à leurs familles
Connaître les ressources financières et leurs conditions d'attribution

2 CONTENU

Typologie du handicap et éclairage sur la notion
Le secteur handicap : définition, histoire, cadre légal (lois de 2002, 2005…) institutions, financements.
Les modes d'accueils et d'accompagnement : des établissements et services médico-sociaux aux formes alternatives d'accueil
Les différentes allocations et prestations liées au handicap et leurs modalités d'attribution (PCH, AAH, AEEH…)

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Echanges interactifs, supports multimédias, exercices pratiques
Travaux de groupe et étude de cas

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

Paris - UNCCAS

DURÉE

2 jours

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

CCAH

PROFESSIONNEL(LE)S
infirmier(e), aidant, bénévole, responsable de service et d'établissement

MIEUX COMPRENDRE POUR MIEUX ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET LEURS AIDANTS

1 OBJECTIFS

Comprendre les signes et les symptômes de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
Développer des attitudes adaptées dans l'accompagnement des personnes malades
Comprendre et répondre aux troubles du comportement comme la déambulation, l'opposition, la répétition, l'agressivité
Proposer des supports de communication spécifiques pour continuer à être en relation avec les personnes malades
Nouer avec les familles une relation de confiance et de complémentarité pour un accompagnement de qualité

2 CONTENU

La personne âgée : vieillissement normal et pathologique
Apparition et évolution de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
Les différents symptômes et leur évolution
La répercussion des troubles cognitifs sur la vie au quotidien de la personne malade aux différents stades de sa pathologie
Comprendre les troubles psycho-comportementaux
Adapter nos attitudes en fonction des difficultés de la personne malade, en mobilisant ses capacités restantes
Répondre au retentissement des troubles de la mémoire sur le contenu du discours (effets de la désorientation)
Développer des outils de communication et maintenir du lien avec la personne malade
Proposer des supports pour médiatiser la relation
Comprendre la souffrance familiale et les difficultés à accompagner un proche touché par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparenté
Créer une relation de confiance et de complémentarité entre la famille et l'intervenant professionnel en respectant les places de chacun
La nécessité du travail en équipe et l'importance de la régulation des pratiques quotidiennes

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports de connaissances très concrets étayés de nombreux exemples
Echanges et analyses de cas concrets et mises en situation
Etude de documents audiovisuels
Réflexion autour de projets pour une prise en charge spécialisée

LIEU

UDCCAS

DURÉE

2 jours

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Psychologue France ALZHEIMER

PROFESSIONNEL(LE)S

Directeur(trice), responsable, agent en charge de la préparation et de l'exécution du budget du CCAS

OPTIMISER ET SÉCURISER LES CHARGES SOCIALES ET EXONÉRATIONS "AIDE À DOMICILE" DES CCAS

1 OBJECTIFS

Connaître les éléments de rémunération obligatoires et facultatifs
Appliquer de façon optimale et conforme les exonérations « aides à domicile »
Établir une paie conforme à la réglementation

2 CONTENU

La rémunération des agents des CCAS
- Le salaire de base : stagiaires, titulaires, contractuels des CCAS
- Les éléments obligatoires : l'impact de la bonification indiciaire, les indemnités de résidence, le supplément familial de traitement
- Les principales indemnités et primes dans les CCAS
- La paie des temps partiels

Les absences indemnisées des agents des CCAS impactant les charges sociales
- La grève et le service non fait
- La maladie, la maternité et l'accident de service

Les charges sociales dues par les CCAS
- Les cotisations sociales des titulaires et des stagiaires
- Les cotisations sociales des contractuels
- Les contrats aidés

Les exonérations de cotisations « aide à domicile » des SAD
- Les conditions d'application des exonérations « aide à domicile » au CCAS
- Les modalités de calcul des exonérations URSSAF « aide à domicile » et CNRACL au sein des CCAS
- Les informations à collecter et à conserver pour justifier les exonérations en cas de contrôle (justificatif des heures d'intervention, qualité des bénéficiaires)

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport théorique appuyés d'exemples pratiques
Expériences et échanges interactifs avec les stagiaires
Appropriation d'outils, de méthodologies

LIEU

UDCCAS

DURÉE

2 jours

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

Monelle CATTEAU

PROFESSIONNEL(LE)S
Responsable de service à domicile

NOUVEAU/ATELIER : COMMENT MOTIVER SES ÉQUIPES D'AIDE À DOMICILE : LE RENFORCEMENT DE L'ÉTHIQUE PROFESSIONNELLE LIÉE À LA SPÉCIFICITÉ DU SERVICE PUBLIC

1 OBJECTIFS

Explorer le concept d'éthique et son corollaire, la déontologie dans le champ du secteur de l'aide à domicile
Appréhender l'intérêt du développement d'une éthique et de la motivation
Intégrer des éléments permettant de réfléchir, pour son propre service à une démarche éthique
Réfléchir à comment chacun peut donner sens à son travail

2 CONTENU

Qu'est-ce que l'éthique et pourquoi la question se pose-t-elle aujourd'hui ?
Éthique professionnelle et motivation
La motivation : talent et intérêt
Éthique du service public et de l'aide à la personne et à domicile

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques
Echanges de pratiques et d'expériences
Travaux de groupe en ateliers

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

UDCCAS

DURÉE

2 jours

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Béatrice BANSART

ÉLU(E)S
PROFESSIONNEL(LE)S
Elu(e), directeur(trice), responsable de service et de secteur,responsable RH

LE DÉPLOIEMENT D'UN PROJET DE CHANGEMENT EN SAAD

1 OBJECTIFS

Comprendre les principes et les méthodes de la conduite d'un projet de changement par la prise en compte de ses différentes dimensions et de sa complexité pour préparer un projet.

2 CONTENU

Une approche pour réaliser un changement effectif

Une définition du changement et ses conditions de réussite
La prise en compte de la complexité du changement et de sa difficulté
L'impact sur le fonctionnement et le sens du changement pour les acteurs

Le déploiement d'une conduite de changement

- Etape 1 : La préparation initiale d'un projet de changement
  La réalisation d'un diagnostic préalable global et la préparation d'un avant-projet
- Etape 2 : L'appropriation du projet de changement par les acteurs concernés
  La mise en place d'un dispositif d'écoute interne, d'échange et de co-élaboration
- Etape 3 : La conception du projet de changement.
  Organiser le changement avec le temps indispensable à sa mise en œuvre
- Etape 4 : Le déploiement et la consolidation du changement
  L'établissement d'un plan d'actions, le suivi de leurs effets et la capitalisation des compétences nouvelles
- Etape 5 : Le pilotage du changement

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques
Exemples et outils documentaires
Echanges/ partage de l'expérience
Guide UNCCAS : "La conduite du changement dans les services à domicile"

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

UDCCAS

DURÉE

1 jour

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Jean VINATIER

PROFESSIONNEL(LE)S

Directeur(trice) de CCAS, directeur(trice) d'établissement, responsable de pôle gérontologie

COMMENT S'APPUYER SUR LES RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION (INTERNE ET EXTERNE) OU D'UN AUDIT QUALITÉ POUR FAVORISER LA MOBILISATION DES ÉQUIPES DU CCAS/CIAS

1 OBJECTIFS

Repérer dans son fonctionnement (Évaluation interne / externe) les activités ayant un impact sur les facteurs de mobilisation des équipes
Concevoir un plan d'amélioration en intégrant dans la stratégie les leviers de mobilisation / Motivation des équipes
Clarifier les responsabilités internes dans le domaine du management stratégique du personnel (Directeur, Référent RH, Référent Qualité, Responsable de service et de secteur, etc.)
Suivre la satisfaction interne en complément de la satisfaction externe

2 CONTENU

Rappels des fondamentaux de l'évaluation interne / externe et du cadre légal (loi 2002-2)
L'évaluation interne et externe dans une approche par les Processus et les résultats
Les facteurs de mobilisation/ motivation des personnes au travail
Le repérage des points forts et faibles du fonctionnement et leurs impacts sur les facteurs de mobilisation des équipes
L'élaboration du plan d'amélioration et l'efficience du management des RH
Les responsabilités dans le dispositif global de management des RH
La stratégie de l'amélioration et la communication interne
L'évaluation de la satisfaction interne de l'encadrement et des équipes

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques
Exemples et cas pratiques à partir de résultats d'évaluation
Documentation (Référentiel ESSMS de l'UNCCAS)

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

UDCCAS

DURÉE

1 jour

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Jean VINATIER

ÉLUS
Directeur(trice) CCAS, directeur(trice) d'Ehpad responsable de pôle gérontologie, techniciens

NOUVEAU : ACQUÉRIR LES CLÉS DE LECTURE ET DE COMPRÉHENSION DE LA LOI ASV

1 OBJECTIFS

Acquérir les clés de lecture et de compréhension de la loi d'adaptation de la société au vieillissement
Identifier les opportunités et menaces, anticiper, s'adapter à la stratégie des ESSMS
Adapter la politique gérontologique de la commune

2 CONTENU

La gouvernance du secteur des personnes âgées
La revalorisation de l'Allocation Personnalisé d'Autonomie
Les nouveaux droits pour les personnes âgées et leurs aidants
L'offre ESSMS : résidence autonomie, EHPAD, services à domicile : Quels impacts de la loi ASV pour les PA et les CCAS/CIAS gestionnaires
La mise en place d'une politique de prévention de la perte d'autonomie : quelles opportunités pour les communes

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques illustrés d'exemples
Débats/échanges entre les participants
Évaluation par les participants et remise d'une attestation

LIEU

Cet atelier peut être proposé par les UDCCAS, les DDCS ou par tout autre organisme domiciliataire

DURÉE

1 jour

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

PRÉREQUIS

Aucun

INTERVENANT

ENEIS

PROFESSIONNEL(LE)S
Travailleur(euse)s sociaux, responsable de service

NOUVEAU : LE CADRE ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE DES ÉCRITS PROFESSIONNELS DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

1 OBJECTIFS

Acquérir et/ou perfectionner les savoir-faire : écrire avec éthique et déontologie
Resituer les écrits professionnels dans le cadre juridique et le cadre contextuel
Identifier les différents types d'écrits professionnels en fonction de leurs objectifs et de leurs destinataires

2 CONTENU

Enjeux et fonction des écrits professionnels :
Le cadre juridique des écrits professionnels et les droits d'accès aux écrits par l'usager
Identification pour chaque famille d'écrits, leurs fonctions, leurs objectifs, leurs destinataires, leurs enjeux, les responsabilités engagées
Éthique et déontologie dans la pratique des écrits professionnels :
Savoir écrire sur une personne avec éthique
Comprendre ce qu'est le secret professionnel, son sens, ses fondements et sa portée
Connaître les règles concernant le secret professionnel et la discrétion professionnelle dans mon établissement

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés théoriques
Animation interactive
Réflexion collective
Étude de cas à partir d'exemple concret
Remise de support, guide avec trame

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

UDCCAS et Intra

DURÉE

2 jours

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cpean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Valérie PASCAL

TARIFS INTRA

Nous consulter

ÉLU(E)S
PROFESSIONNEL(LE)S
Elu(e), directeur(trice)

ATELIER : OBTENIR DES FINANCEMENTS EUROPÉENS SUR VOTRE TERRITOIRE : MÉTHODE ET OUTILS

1 OBJECTIFS

Comprendre la logique d'intervention des fonds au niveau de votre région et connaître les fonds disponibles (FSE /FEDER/FEADER ...)
Construire le panorama des aides sur son territoire
Savoir répondre à un appel à projet : maîtriser les logiques de présentation et le vocable spécifique (points de vigilance et points d'opportunité)

2 CONTENU

- Introduction aux fonds européens et programmes communautaires
- Panorama des aides accessibles sur votre territoire et autres sources de financement (fondation, financements privés...)
- Atelier de méthodologie et partage d'expérience : construire sa boite à outils
  Préparer son projet : les pré-requis
  Connaître ses interlocuteurs en région
  Organiser sa veille d'information
  Présentation du dossier
  Créer son recueil de financeurs potentiels

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et méthodologiques
Co-construction d'outils pratiques, fiches techniques et fiches contacts
Travaux en groupes

PRÉREQUIS

Aucun

LIEU

UDCCAS

DURÉE

1 jour

CONTACT

Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cmathurin-pean@unccas.org

formation@unccas.org

INTERVENANT

Kristine STEMPIEN

ÉLU(E)S
PROFESSIONNEL(LE)S
Elu(e), directeur(trice), responsable RH, responsable de service

PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX DANS LES SERVICES DES CCAS/CIAS : DU DIAGNOSTIC AU PLAN D'ACTION

1 OBJECTIFS

Cerner les enjeux associés aux risques psycho-sociaux
Savoir identifier les actions en prévention des risques psycho-sociaux (RPS)
Mettre en place un plan d'action et en assurer son suivi
Pouvoir inscrire la démarche dans la pratique managériale

2 CONTENU

Les risques psychosociaux : clarification du terme
Les facteurs qui favorisent l'émergence des risques psychosociaux
Les enjeux autour de la démarche de prévention en matière de risques psycho-sociaux
La connaissance du cadre juridique et des obligations de résultat de l'employeur en matière de sécurité
Les enjeux humains, économiques, managériaux autour de la prévention des RPS
Le dépistage des risques psycho-sociaux
La pluridisciplinarité de la démarche, complémentarité et coordination des acteurs, acteurs internes, acteurs externes
L'identification et l'analyse des indicateurs d'alerte
Les outils et l'identification de situations - problèmes
La méthodologie de la démarche de prévention
L'élaboration du plan d'action
Son suivi et son évaluation
La mise à jour du Document Unique
Le management de la démarche de prévention

3 MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques
Proposition d'outils
Mise en situation : identifier dans son environnement les indicateurs et outils permettant un diagnostic et proposition d'un plan d'action
Échanges d'expériences
Évaluation par les participants et remise d'une attestation

LIEU
UDCCAS et INTRA

DURÉE
2 jours

CONTACT
Carole PÉAN
Responsable de la formation
Tél.01 70 61 22 68
cmathurin-pean@unccas.org

formation@unccas.org

PRÉREQUIS
Aucun

INTERVENANT
UNCCAS

TARIFS INTRA
Nous consulter

UNCCAS Formation, agréée pour la formation des élus depuis 2004

Spécialiste des formations à l'action sociale locale

Notre + value

1. **Une représentation nationale**
2. **Une connaissance et une expertise du champ de l'action sociale locale**
3. **Une approche "réseau" Des formations permettant des échanges d'expérience avec ses pairs**
4. **Des formations ACTION pour construire des outils adaptés aux problématiques des CCAS. Des Ateliers de formation avec des mises en pratique à partir de cas réels.**
5. **Des formateurs experts, issus majoritairement de l'action sociale.**

Les formations à Paris

UNCCAS Formation vous propose des **formations catalogue "clé en main"** organisées tout au long de l'année dans nos locaux parisiens.

Les formations dans vos locaux

Des formations sur-mesure adaptées à vos besoins et organisées directement dans votre structure.

Les formations dans votre UDCCAS

Toutes les formations peuvent être organisées au niveau départemental, en collaboration avec les **Unions Départementales de CCAS/CIAS.**

NOS OUTILS ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Afin de garantir une prestation de qualité, UNCCAS Formation propose pour chaque formation des outils pédagogiques adaptés :

Un questionnaire avant-stage est adressé aux participants 1 mois avant la formation afin de connaître précisément les attentes de chaque stagiaire sur la formation et de permettre au formateur de s'adapter aux plus près de vos besoins.

Une documentation pédagogique complète
Un support pédagogique est remis à chaque participant le jour de la formation et une documentation complète est ensuite disponible via un accès internet. **Des livrets personnalisés ou un guide de notre collection « les indispensables » peuvent être offerts dans le cadre de certaines formations.**

Un questionnaire d'évaluation de la formation est complété par l'ensemble des participants à l'issue de la formation afin de s'assurer de votre satisfaction.

Une attestation de formation est remise à chaque participant à l'issue de la formation.

PRINCIPES PÉDAGOGIQUES

FORMATION ACTION
Une pédagogie active et participative : le formateur accompagne les stagiaires pour réaliser leur diagnostic et pour construire leur propre outil. Il fait formaliser des modes opératoires pour une utilisation immédiate des outils sur le terrain.

ATELIER FORMATION : UNE PÉDAGOGIE PARTICIPATIVE
Le formateur favorise les échanges d'expériences permettant de s'enrichir et de résoudre les problématiques, il fait progresser à partir d'exercices et d'études de cas concrets des participants.

ANNULATION

A PARIS OU DÉCENTRALISÉ *(formations atalogue réalisées dans les locaux de l'UNCCAS ou en décentralisé, dans les locaux mis à disposition par les Unions départementales des CCAS).*

Par le stagiaire

Les personnes inscrites à une session de formation doivent impérativement se présenter le jour de la formation ou faire part de leur désistement au moins ***14 jours calendaires*** *avant la(les) date(s) de la formation. Tout désistement intervenu moins de 14 jours calendaires avant, ainsi que la non présence le jour de la formation, donnera lieu (sauf cas de force majeure) à facturation, auprès du CCAS, de la totalité de la somme due (le bulletin d'inscription faisant foi). A noter qu'en cas d'annulation dans les 14 jours calendaires qui précèdent la formation, l'intéressé pourra se faire remplacer. Toute annulation devra être confirmée par écrit (courrier, mail ou fax).*

Par l'UNCCAS

En raison d'un nombre insuffisant d'inscrits, l'UNCCAS se réserve le droit d'annuler la formation 7 jours calendaires avant la date de la session, sans aucun remboursement de frais. L'UNCCAS s'engage à prévenir chaque participant inscrit par mail, fax ou courrier.

FORMATION DANS VOS LOCAUX *(formations sur-mesure réalisées dans les locaux du commanditaire) Toute formation Intra annulée par le commanditaire moins de* ***7 jours calendaires*** *avant la formation entraînera un paiement de la moitié de la somme due, au titre des frais pédagogiques engagés par l'UNCCAS.*

RÈGLEMENT

Pour les formations à Paris, dans vos locaux, décentralisées, *le règlement doit intervenir dès réception de la facture, qui est adressée par courrier, en trois exemplaires, à l'issue de la formation.*

ATTESTATION

A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation est remise à chaque participant. UNCCAS Formation adresse également, avec la facture, une attestation de présence.

Union Nationale des Centres Communaux d'Action Sociale
11 rue Louise Thuliez, 75019 Paris
Tél. : 01 53 19 85 50 - Fax : 01 53 19 85 51
E-mail : contact@unccas.org
www.unccas.org
Retrouvez-nous sur unccas et suivez-nous sur @unc

OFFRE PRÉFÉRENTIELLE UDCCAS

Pour plus de renseignements, contactez nos services :

01 70 61 22 68

formation@unccas.org